

Image not found or type unknown



Ordonnance de changement de curatrice, non notifié au protégé majeur.

Par **Fmoutawadi**, le **18/08/2019** à **18:37**

Bonjour

Je suis curatrice de mon frère, par jugement du 22 mai 2018.

Il y a quelques jours, mon frère a reçu un appel téléphonique de sa nouvelle curatrice. Il était choqué car, ni lui ni moi, n'avons reçu de jugement et ordonnance de la part du juge. Nous envisageons un appel.

Qu'elle est la procédure SVP ?

Merci de votre aide.

Par **Visiteur**, le **18/08/2019** à **21:13**

Bonjour

Voir ce dossier...

<https://www.legavox.fr/blog/la-tutelle-et-vous/procedure-appel-contre-decisions-juge-21219.htm>